

Édito

Rester fidèle aux engagements pris devant vous, ne jamais dévier des valeurs qui ont fondé mon engagement politique à gauche, c'est ce à quoi je me suis efforcé depuis 4 ans.

Notre avenir collectif ne peut se lire dans le rétroviseur de néo-conservatismes qui sacrifieront sécurité sociale, égalité des chances et stratégie économique nationale au seul profit de l'argent et de la mondialisation. Cela sans oublier la résurgence des forces extrémistes qui ont plongé le 20e siècle dans le nationalisme, la guerre et la barbarie.

Pourtant, tout cela peut être évité. Comment ?

Par le rassemblement et par le renouvellement. D'ici quelques semaines viendra le moment du bilan des 5 années écoulées et aussi celui des choix essentiels pour l'avenir de notre pays.

Dans les circonstances difficiles que nous traversons sur le plan de la sécurité, de l'emploi ou de l'économie, il nous faudra relever le double défi de la refondation de notre modèle institutionnel et de notre pacte social.

Chacun, en tant que citoyen, doit y prendre sa juste part, conscient des luttes d'hier et porteur d'une vision d'égalité et d'innovation.

*Fidèlement à vous,
Philippe Baumel*

> Des idées et des actes

Au quotidien mon blog : www.philippebaumel.fr

En circonscription

L'industrie : une activité soutenue

Ces derniers mois, l'actualité a été particulièrement mouvementée sur le plan industriel et les questions nombreuses sur l'avenir d'une filière, que les esprits chagrins prédisent toujours plus sombre.

Au Creusot pourtant, nous avons toujours su même dans les périodes les plus difficiles, comme après la chute de Creusot Loire au début des années 1980, relever tous les défis et contredire les statistiques.



Christophe Sirugue, Secrétaire d'Etat à l'industrie, lors de son déplacement au Creusot dans le cadre du rapprochement envisagé entre EDF et Areva
(Photo Creusot Infos)

Ainsi, malgré un contexte économique morose et une baisse significative de l'emploi industriel au niveau national ces dix dernières années, les entreprises creusotines présentent d'excellents résultats et continuent d'embaucher.

Les investissements réalisés récemment au sein de la Snecma, représentant 30 millions d'euros, vont lui permettre de s'agrandir et de développer considérablement sa production. Un gage donné par la direction, si besoin était, de la pérennité du site creusotin et des nombreux emplois qu'il représente.

Au sein d'Alstom, où les salariés présentaient

depuis plusieurs mois des inquiétudes légitimes suite à l'annonce par la direction, de manière unilatérale et sans aucune concertation, de la fermeture de son usine de Belfort, l'Etat a pris ses responsabilités en engageant auprès de la SNCF une commande de quinze TGV qui seront produits sur le site. Le signe d'un volontarisme, qui avait cruellement fait défaut ces dernières années, pour sauver l'un des symboles de l'industrie française.

A Areva enfin, la publication du bilan financier du groupe laissait planer de sérieux doutes sur l'avenir de ses sites et notamment dans notre

département. Le déplacement au Creusot, au mois d'octobre du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christophe Sirugue, a permis d'apporter des précisions quant aux initiatives engagées par le gouvernement depuis près d'un an, notamment auprès d'EDF, pour garantir l'avenir de la filière nucléaire française. L'occasion de préciser qu'une recapitalisation record, à hauteur de 7 milliards d'euros, est envisagée par l'Etat et assurera au site du Creusot, avec la construction par EDF de deux EPR à Hinkley Point, une charge de travail significative, lui permettant de créer jusqu'à 100 emplois supplémentaires dans les prochaines années.

Education

Une rentrée apaisée

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la rentrée scolaire s'est déroulée sans accrocs et avec sérénité, tant pour les enseignants que les parents d'élèves, sur l'ensemble des communes de la circonscription. L'école, parce qu'elle est l'un des facteurs essentiels de l'égalité des chances, doit être considérée et faire l'objet d'un traitement bienveillant. En redevenant le premier poste du budget de l'Etat, l'éducation nationale retrouve enfin les moyens dont elle avait cruellement manqué.

La création de 60 000 postes d'enseignants, l'un des engagements forts de la campagne de 2012, a été tenu et produit désormais ses effets sur les territoires.

Ainsi, malgré une baisse globale du nombre d'élèves au niveau départemental, les effectifs d'enseignants progressent dans le premier degré. Le redéploiement des postes en cette rentrée permet notamment la mise en œuvre de mesures spécifiques pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Au Breuil par exemple, un maître supplémentaire affecté à l'établissement sera chargé d'accompagner tout au long de l'année les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires. Une classe ULIS, destinée aux enfants présentant un handicap, est également ouverte et leur permettra d'apprendre à leur rythme, accompagnés par des enseignants disposant de formations spécifiques et adaptées.

Santé

Mardor : un avenir assuré



L'avenir du centre de médecine et de réadaptation Mardor, à Couches, a suscité de nombreuses interrogations de la part des salariés, des habitants et des élus locaux au cours des deux dernières années.

L'annonce du transfert des activités du site à Chalon-sur-Saône par la Croix Rouge, aussi soudaine qu'étonnante alors qu'il constitue le premier employeur du Couchois, laissait craindre le pire pour ce territoire rural où l'activité économique reste fragile. Une fermeture pure et simple du centre, telle qu'envisagée un temps, aurait été particulièrement préjudiciable et ne pouvait être acceptée en l'état.

Pour assurer l'avenir de Mardor, des comités de suivi ont été mis en place en Préfecture, de manière à examiner les conditions sociales de ce transfert mais aussi pour favoriser la mise en œuvre d'un projet solide et pérenne à Couches.

La visite de la Secrétaire d'Etat en charge des Personnes Handicapées au mois d'avril, Ségolène Neuville, a permis de lever toutes les ambiguïtés sur l'avenir de ce site et de confirmer le soutien financier apporté par l'Etat. Un village répit famille, destiné à accueillir les personnes âgées ou malades et leurs aidants familiaux, verra le jour à l'horizon 2020.

Avec 60 lits, il constituera l'un des premiers sites de France favorisant les moments de repos et de partages entre personnes dépendantes et leurs proches.

Une activité médicale innovante est ainsi développée sur Couches et l'horizon s'éclaircit désormais, avec la création d'environ 70 emplois sur la commune.

Agriculture

Agriculture : une situation préoccupante qui appelle des réformes structurelles



La baisse des cours de la viande et l'embargo russe, décrété en 2014, ont été lourds de conséquences pour les éleveurs français, déjà exposés à des difficultés majeures depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, la situation est telle que nombre d'entre eux pourraient, dans les mois qui viennent, être contraints de cesser leur activité si aucune solution à la crise n'était trouvée.

Malgré la mise en œuvre d'un plan exceptionnel de soutien à l'élevage dès l'été 2015 de 700 millions d'euros, se traduisant par des allègements ou des prises en charge de cotisations sociales pour les éleveurs, une réforme structurelle s'impose désormais tant la situation est dramatique.

Une réorganisation en profondeur de la filière est plus que jamais nécessaire et la question des intermédiaires doit être posée. Car le contexte que nous connaissons aujourd'hui ne satisfait personne : les agriculteurs peinent à obtenir la juste rémunération de leur travail et les consommateurs constatent d'année en année l'augmentation des prix de la viande. Les intermédiaires, qu'il s'agisse des transformateurs ou de la grande distribution, ont un rôle essentiel à jouer dans la période qui s'ouvre et doivent désormais prendre toute leur part dans la résolution de cette crise.

Plus localement, la réforme des zones de montagne, au regard des enjeux qu'elle représente pour les agriculteurs, a mobilisé pleinement élus locaux, syndicats agricoles, parlementaires et services de l'Etat ces dernières années. En Saône-et-Loire, le travail étroit mené auprès des agriculteurs sur la question du maintien de l'indemnité compensatrice de handicap naturel devrait permettre d'aboutir à l'extension du zonage à de nouvelles communes, à la fois dans l'Autunois et autour du Creusot. Une vigilance accrue, dans les prochains mois, sera nécessaire pour que les agriculteurs les plus en difficulté continuent de bénéficier de cette aide financière, qui s'avère particulièrement précieuse dans la période.

S'agissant de la viticulture, le gel tardif qui s'est manifesté au printemps dernier dans plusieurs régions de France a durement touché le vignoble bourguignon, où sur certaines exploitations à Rully ou à Bouzeron, l'intégralité de la récolte a été affectée. Des réunions de travail, au niveau régional, sont organisées de manière régulière avec les représentants syndicaux et les services de l'Etat de manière à limiter les conséquences économiques que fait peser cette situation sur les viticulteurs, notamment par la mise en œuvre de remises gracieuses ou encore par le report du paiement des cotisations sociales auprès de la MSA.

Plus globalement, cet épisode météorologique intervenu au mois d'avril pose la question de la garantie des agriculteurs contre les aléas climatiques, amenés à devenir plus fréquents dans les prochaines années et souligne la nécessité de créer un outil partagé pour la profession, qui permettra de mutualiser les risques et d'assurer l'ensemble des viticulteurs touchés en cas de perte de récolte.

Loi travail : la démocratie à l'épreuve

Entre le mois de février et le mois juillet 2016 notre pays a été traversé par une profonde tension sociale. En cause, la Loi travail qui prévoyait notamment l'inversion de la hiérarchie des normes dans les négociations sociales, une redéfinition du licenciement économique ou encore la baisse de la majoration des heures supplémentaires et donc une perte de pouvoir d'achat pour les salariés.

Dès la présentation de ce projet de loi nous avons été nombreux à l'Assemblée nationale à regretter l'absence de concertation avec les organisations syndicales et les Députés de la majorité. A plusieurs reprises, j'ai fait partie de ceux qui ont alerté le Premier Ministre mais également solennellement le Président de la République pour que ce texte remettant en cause profondément le code du travail puisse être à tout le moins re-négocié et débattu dans l'hémicycle. Les parlementaires ne souhaitent faire qu'une chose : débattre et amender un projet de loi qui concerne très directement le quotidien des Français.

En dépit de ces alertes et de ces demandes répétées de dialogue, le Premier Ministre a décidé d'utiliser le plus archaïque des outils de la Vème République, l'article 49-3 de la Constitution, pour faire voter un texte

qui refonde en profondeur le code du travail ; texte qui ne trouvait de majorité ni dans le pays ni à l'Assemblée nationale.

Des compromis en lien avec les organisations syndicales et les députés étaient pourtant à portée de main pour que ce projet de loi puisse profondément évoluer. Avec plus de 123 députés socialistes de toutes sensibilités, nous avons proposé un amendement de compromis sur la majoration des heures supplémentaires que le Premier Ministre a purement et simplement écarté.

Le gouvernement a fait le choix d'interrompre le débat par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution, ce qui n'est qu'un témoignage de plus du déséquilibre des pouvoirs dans une Vème République de moins en moins représentative et de plus en plus décalée.

Une plus grande transparence pour les terres agricoles

Nous avons débattu cette année, d'un projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. J'ai profité de ce projet de loi pour co-signer des amendements qui ont notamment renforcé le pouvoir des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural. Cela permettra une transparence plus importante des acquisitions foncières et ainsi nous éviterons l'accaparement des terres agricoles par des sociétés d'investissement. Cela favorisera notamment le renouvellement des générations dans l'agriculture. Ces amendements assurent une meilleure transparence foncière, mais également une protection des exploitants agricoles ainsi que de notre modèle économique français d'agriculture.

Un amendement pour défendre le pouvoir d'achat des retraités

Dans le cadre du projet de loi de finances de la sécurité sociale de 2017, j'ai co-signé un amendement dont l'objectif est de redonner du pouvoir d'achat aux retraités et plus particulièrement aux retraités les plus modestes. En dépit des réserves du gouvernement, cet amendement a été voté en première lecture du projet de loi, baissant ainsi la contribution sociale généralisée des retraités. Concrètement, 290.000 ménages supplémentaires pourraient bénéficier d'un taux nul de CSG, soit un gain moyen de 46 euros par mois et 260.000 d'un taux réduit à 3,8 % au lieu de 6,6 %, soit une économie de 38 euros par mois.

La Loi sur le non-cumul des mandats menacée ?

La droite annonce son souhait de revenir sur la loi votée en 2014 visant à limiter le cumul des mandats pour les parlementaires. C'est pourtant une avancée importante pour la démocratie et le renouvellement politique. En collaboration avec Laurence Dumont, Députée du Calvados et vice-présidente de l'Assemblée Nationale, nous avons lancé une pétition auprès des citoyens afin que cette avancée, soutenue par une très large majorité des Français, ne puisse pas être remise en cause. Rendez-vous sur mon blog pour signer la pétition : www.philippebaumel.fr



Dans l'hémicycle



- En votant contre le projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation et la déchéance de nationalité.
- En obtenant d'étendre cette année encore, par voie d'amendement, la taxe sur les transactions financières aux opérations les plus spéculatives.
- En abondant le budget de l'aide publique au développement, dans le cadre des discussions sur le projet de loi de finances 2017.
- En soutenant des amendements pour tenter d'encadrer et de limiter les rémunérations excessives des grands patrons.

Contrôler l'action du gouvernement et proposer

- En auditionnant en commission les PDG d'Alstom, de Safran et de Siemens sur l'avenir de nos sites industriels et la production en France.
- Avec des rencontres régulières au Ministère de l'économie et de l'industrie sur l'avenir de la filière nucléaire et du groupe Areva.
- En intervenant dans l'hémicycle pour soutenir la ratification de l'accord historique de Paris sur le climat (COP 21).
- En publiant un rapport sur le budget du Ministère des affaires étrangères.
- Avec des questions écrites posées aux Ministres sur des sujets nationaux et locaux, par exemple sur les difficultés particulières que rencontrent les viticulteurs suite au gel tardif qui a touché plusieurs régions, sur la réglementation relative aux autorisations d'absence pour donner son sang... consultables sur mon blog.

Avec vous, dans notre circonscription



Déplacement de Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités locales à Autun et présentation des dispositifs de soutien à l'investissement des communes



Pose de la première pierre de l'école d'Étang sur Arroux, dont les travaux ont débuté récemment



Visite des jardins solidaires de la régie de territoire au Creusot



A Bouzeron, réunion de travail avec les représentants de la filière viticole sur les conséquences du gel tardif, qui a touché de nombreuses exploitations en Bourgogne au mois d'avril dernier



Rencontre avec les élus du secteur de Saint-Léger-sous-Beuvray



Échanges avec les élus locaux à Rosey et présentation des projets portés par la commune



A Grury, temps d'échanges avec l'équipe municipale autour des projets qu'elle souhaite engager



Visite du collège Hubert Reeves à Epinac et échanges avec l'équipe pédagogique



Au Breuil, pour inaugurer la nouvelle aire de jeux pour enfants au parc du Morambeau



A Verjux, pour rendre hommage à Marguerite Boucicaut, veuve du fondateur du « Bon Marché » à Paris, qui a effectué de nombreuses actions en faveur de son village natal

A vos côtés

✓ **546** personnes reçues en 2016 dans mes permanences au Creusot, à Autun, à Chagny, à Gergy et Verdun-sur-le-Doubs.

✓ **419** dossiers traités pour appuyer les habitants dans leurs démarches : recherches d'emploi, demandes de logement, interventions auprès des collectivités compétentes pour un accompagnement social, traitement des demandes administratives en coordination avec les services de l'Etat ...

Pour me contacter et me rencontrer

en circonscription

Permanence parlementaire

Le Creusot

1, bd Henri-Paul Schneider
71200 Le Creusot

Tél. **03 85 67 58 77**

p-baumel@orange.fr

Autun

Passage Balthus
71400 Autun

Permanence tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h

Des permanences régulières sont organisées sur la circonscription. Pour toute information vous pouvez contacter ma permanence parlementaire.

Réserve parlementaire 2016

La réserve parlementaire représente l'ensemble des subventions allouées par les députés et sénateurs pour accompagner les projets portés par les associations ou les collectivités locales.

COMMUNES

SAINT SERNIN DU BOIS	2 000 €	Travaux de mise aux normes de l'école élémentaire
SAISY	7 000 €	Travaux de restauration du clocher et de la toiture de l'abside de l'église
LE BREUIL	1 890 €	Acquisition de matériel sportif
CIAS GRAND AUTUNOIS MORVAN	2 000 €	Acquisition d'un véhicule réfrigéré
SAMPIGNY LES MARANGES	9 000 €	Travaux d'assainissement
COUCHES	5 000 €	Création d'un puits de captage de l'eau de l'étang
ROUSSILLON EN MORVAN	5 000 €	Réhabilitation d'un logement communal
SAINT LEGER SOUS BEUVRAY	5 000 €	Rénovation de l'église
SAINT BERAÏN SUR DHEUNE	2 000 €	Aménagement d'un jardin botanique et d'un parcours pédagogique
MERCUREY	5 000 €	Restauration de l'église Saint-Symphorien de Touches
DRACY SAINT LOUP	5 500 €	Construction d'une nouvelle station d'épuration
CHAGNY	2 610 €	Réaménagement du square Jean Moulin
CLUX-VILLENEUVE	6 000 €	Extension et aménagement de l'école élémentaire
ANOST	5 000 €	Extension et rénovation de la Mairie et du pôle de services de la communauté de communes
SAINT SERNIN DU PLAIN	1 809 €	Acquisition de matériel numérique pour les élèves

ASSOCIATIONS

Alliance Basket Creusot	Le Creusot	4 000 €	Formation à l'arbitrage pour les adhérents
UPCV Tennis de Table	St-Pierre-de-Varennes	2 500 €	Organisation des championnats de France
Virade de Chagny	Chagny	1 500 €	Action de lutte contre la mucoviscidose
Cifa Jean Lameloise	Mercurey	4 000 €	Organisation d'un voyage au Japon
Maison Citoyenneté	Le Creusot	4 000 €	Organisation de rencontres intergénérationnelles
Les Musicaves	Mellecey	6 000 €	Organisation de festivals
Canoé Kayak	Dracy-Saint-Loup	2 500 €	Acquisition de matériel
Amicale Laïque	Epinac	4 000 €	Organisation d'un voyage scolaire à Paris pour les élèves
Ecole de Musique	Couches	4 000 €	Aide à la réalisation d'actions culturelles
Haras des Boursons	La Comelle	2 500 €	Organisation d'un concours hippique national
Comité des Fêtes	Étang-sur-Arroux	3 000 €	Organisation de la cavalcade
Vie de quartier	Autun	7 000 €	Actions d'insertion dans les quartiers
Collectif Droit de l'homme	Le Creusot	4 000 €	Accompagnement des demandeurs d'asile
Lire en Pays Autunois	Autun	3 500 €	Promotion de la lecture dans les écoles
La Maison du Beuvray	St-Léger-s-Beuvray	1 800 €	Installation de panneaux directionnels publicitaires
Promotion des Arts	Rully	2 000 €	Création d'un moulin à céréales Burkina Fasso
Judo Club Epinac	Epinac	1 500 €	Organisation d'un voyage à Bercy
Boucle des Mineurs	Epinac	1 700 €	Organisation de la 11 ^{ème} édition
Marrons du Morvan	St-Léger-sous-Beuvray	2 000 €	Campagne de plantation de marronniers et création d'un verger
Comité Mi Carême	Chagny	3 500 €	Organisation des festivités de la mi-carême